

La Louisiane française : une poste outre-frontière de l'Amérique française ou un autre pays et une autre culture?

Eric Waddell

Volume 23, numéro 59, 1979

Le Québec et l'Amérique française : 2- La Louisiane

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021434ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021434ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Waddell, E. (1979). La Louisiane française : une poste outre-frontière de l'Amérique française ou un autre pays et une autre culture? *Cahiers de géographie du Québec*, 23(59), 199–215. <https://doi.org/10.7202/021434ar>

Résumé de l'article

En résumant les caractéristiques et les modes de vie des francophones du sud-ouest de la Louisiane, on se doit d'insister sur les transformations intervenues depuis quelque temps. À un autre niveau, il semble apparaître une discordance entre la réalité vécue par cette population et l'image que s'en fabriquent l'élite locale ainsi que les Québécois. Ces deux dernières visions insistent sur la transplantation de cette population, sur ses origines acadiennes, voire même européennes, et, de ce fait, suggèrent une certaine parenté avec le Canada français et la francophonie mondiale. Toutefois, les faits indiquent une culture créole distincte et séparée, dont les seules affinités avec l'Amérique française sont peut-être du côté des Métis de l'Ouest canadien. Le rejet systématique de cette réalité est attribué, d'une part, à l'américanisation de l'élite louisianaise et, d'autre part, à la vision continentale du Québec et à la signification idéologique de cette vision pour la nation québécoise contemporaine.

LA LOUISIANE : UN POSTE OUTRE-FRONTIÈRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE OU UN AUTRE PAYS ET UNE AUTRE CULTURE ?

par

Éric WADDELL¹

*Département de Géographie, Université Laval
Québec G1K 7P4*

RÉSUMÉ

En résumant les caractéristiques et les modes de vie des francophones du sud-ouest de la Louisiane, on se doit d'insister sur les transformations intervenues depuis quelque temps. À un autre niveau, il semble apparaître une discordance entre la réalité vécue par cette population et l'image que s'en fabriquent l'élite locale ainsi que les Québécois. Ces deux dernières visions insistent sur la transplantation de cette population, sur ses origines acadiennes, voire même européennes, et, de ce fait, suggèrent une certaine parenté avec le Canada français et la francophonie mondiale. Toutefois, les faits indiquent une culture créole distincte et séparée, dont les seules affinités avec l'Amérique française sont peut-être du côté des Métis de l'Ouest canadien. Le rejet systématique de cette réalité est attribué, d'une part, à l'américanisation de l'élite louisianaise et, d'autre part, à la vision continentale du Québec et à la signification idéologique de cette vision pour la nation québécoise contemporaine.

MOTS-CLÉS : Cajins, Créoles, nation francophone, Louisiane, mouvement ethnique.

ABSTRACT

WADDELL, Eric: FRENCH LOUISIANA: AN OUTPOST OF L'AMÉRIQUE FRANÇAISE OR ANOTHER COUNTRY AND ANOTHER CULTURE?

The ethnic attributes and adaptive strategies of the francophones of southwestern Louisiana are summarised, placing emphasis on the historical transformations that these have undergone. This formal description of the population is contrasted with, one, the images that are promoted by the local francophone elite and, two, the manner in which Louisiana is perceived from Québec. Both images place emphasis on the transplanted nature of the population, its Acadian and ultimately European origins, and hence a certain kinship with French Canada and "la francophonie mondiale". The facts, however, point to a distinctive and separate Creole culture whose only affinity in "l'Amérique française" lies, perhaps, with the Métis of the Canadian West. The systematic denial of this reality is attributed, on the one hand, to the Americanisation of the local elite and, on the other, to the "continental vision" of Québec and the ideological significance of this vision to the modern Québec nation.

KEY WORDS: Cajuns, Creoles, francophone nation, Louisiana, ethnic movement.

* * *

« Nous sommes un peuple uni :
Cadien, Noir et Créole. »

Père David Primeaux, Louisiane
Messe des Acadiens,
Lafayette, le 5 mars 1978.

Louisiana...

Louisiana Lady, Louisiana home,
Been gone five years now,
Five years too long.
Louisiana Lady, Louisiana home,
Comin' back to raise a family,
In the place where I belong.

I miss my Daddy's fussin'
The sweet smell of the land,
The gumbo and the jambalaya
Cooked by mother's hands

La Louisiane...

M. Ford, 1977

Ce qui caractérise le sud-ouest de la Louisiane, c'est sa *francité*. Ce terme évoque tout un éventail de traits culturels dont A. Bertrand (1953, p. 30) a déjà montré le déploiement : « ... language, food habits, religion and recreational activity, besides those associated with earning a living ». En plus de cette spécificité culturelle, la région témoigne également d'un ordre racial particulier. Les barrières entre les différents groupes, relativement poreuses dans le passé, n'interdirent pas l'éclosion d'une certaine communauté d'intérêt se traduisant entre autres par un début de métissage et la création de groupes marginaux de sang-mêlé. Prises ensemble, ces deux caractéristiques — francité et ordre racial — donnèrent naissance à une ethnie qui est à la fois différente et difficile à circonscrire. Mais grâce aux rapports intimes existant entre les gens et leur milieu de vie, la région affiche depuis quelques temps une identité qui lui est propre, l'*Acadiana*. Pourtant, même si l'espace traduit par ce concept est relativement facile à délimiter, son contenu en terme de population n'est ni homogène, ni très bien articulé.

On trouve au moins trois dialectes français en Acadiana : le français standard international, le cadjin et le créole. Certains vont même jusqu'à en identifier un quatrième : l'acadien de Pont Breaux et de Saint-Martinville ! De plus, dans les cas du cadjin et du créole, le parler varie grandement d'une région à l'autre, voire même d'une communauté à l'autre. Toutes ces variations s'expliquent en grande partie par le fait que la langue française est à toute fin utile, une langue orale, qui, pendant des décennies, n'avait pas le droit de cité sur la place publique ou dans les écoles. On peut toutefois discerner actuellement une tendance générale vers la création d'un cadjin et d'un créole « standards » à l'échelle de la région.

Un certain rapport existe entre les quelques groupes raciaux francophones et le dialecte français utilisé. Le créole est étroitement associé aux Créoles noirs et aux Créoles de couleur, le français standard avec les Créoles blancs néo-orléanais, et l'acadien avec la petite bourgeoisie urbaine du bayou Têche. Le cadjin est la langue de l'ensemble de la population blanche des petites villes et campagnes, qui, de plus en plus, s'identifie à cette langue. Il en est de même des Amérindiens Houma du sud des paroisses de Terrebonne et de Lafourche. Il faut aussi noter que de nombreux Noirs et Blancs sont bilingues en

créole et en cadjin. Et jusqu'à récemment le créole, en tant que dialecte principal, a progressé chez une grande partie de la classe laborieuse blanche de la région du Têche et de l'Atchafalaya². On trouve également des Noirs dans la « Prairie » qui ne parlent que le cadjin. En ce qui a trait aux tendances générales, on remarque que la langue acadienne et le français standard international sont de moins en moins courants. Toute personne au-dessous de la cinquantaine parle anglais, et cette langue est dominante, sinon unique, chez la plupart de ceux dont l'âge se situe en bas de la trentaine. En d'autres mots, le français s'efface aussi progressivement que sûrement en tant que langue dominante, le créole consolide ses positions aux alentours du Têche et de l'Atchafalaya, et le cadjin l'emporte dans la « Prairie », les bayous et mèches du littoral³.

L'évaluation du nombre de francophones en Louisiane demeure un sujet très controversé. Selon CODOFIL (Conseil pour le développement du français en Louisiane), on en dénombrait 1 468 440 en 1969. Mais le recensement américain de 1975 n'évalue qu'à 270 000 les francophones de plus de quatre (4) ans. Smith-Thibodeaux avance comme estimé réaliste « ... un chiffre de 300 à 500 000 Louisianais pour lesquels le français constitue une langue encore très vivante » (1977, p. 43). De ce nombre, environ le quart est créolophone (ou bilingue créole-cadjin), et les trois-quarts sont d'expression cadjin⁴.

Les diversités linguistiques et démographiques s'accompagnent également d'une certaine variété en ce qui regarde l'environnement global et les modes d'occupation de l'espace, variété que les transformations économiques parfois brutales des dernières quarante années n'ont pas réussi à effacer. On peut distinguer facilement les baies et bayous du sud-est, producteurs de crevettes et d'huîtres; le Moyen-Têche, zone de sucre, de soja et des diverses ressources des marécages; la Prairie qui a connu successivement l'élevage du bétail, le coton et maintenant le riz; ou les Chenières, autre zone de production de boeufs. Et bien sûr, le piégeage est d'une importance considérable dans les marécages et mèches du littoral. Ces divers systèmes de mise en valeur des ressources donnent naissance à leur tour à des variations alimentaires régionales, moins au niveau des ingrédients de base (riz, fruits de mer, etc.) ou des plats principaux (gumbo, jambalaya, boudin, etc.) mais plutôt dans la façon d'apprêter ces plats et d'utiliser certains ingrédients secondaires locaux.

Finalement, l'origine même de la population est diversifiée. Certes, la plus grande partie est originaire de l'Acadie; mais un nombre presque aussi important, des planteurs blancs et leurs esclaves noirs, est venu de Saint-Domingue, tandis que d'autres sont venus directement de la France suite à la Révolution et aux guerres napoléoniennes⁵. Outre ces gens d'expression française ou créole, Mexicains, Espagnols, Allemands et colons américains venus du Mid-West se sont greffés au noyau acadien. Et tous ces migrants se sont installés dans un pays déjà occupé par des Amérindiens. Cette grande diversité culturelle originelle laisse encore ses marques au niveau régional : la population des bayous du sud-est est manifestement acadienne et indienne, celle du Moyen-Têche comprend de larges apports européens et antillais, tandis que celle de la « Prairie » est très hétérogène.

LE PROCESSUS DE CRÉOLISATION : ÉMERGENCE ET DÉSINTÉGRATION D'UNE NATION

Dès leur arrivée dans le sud-ouest de la Louisiane, ces populations subissaient un processus de cadjinisation ou de créolisation, processus qui s'est poursuivi tout le long du 19^e siècle et jusqu'aux premières décennies du 20^e. La mutation fut beaucoup plus culturelle que raciale, même si des éléments de cette dernière n'étaient pas totalement ab-

sents. Le processus de cadjinisation porta ses effets sur le petit cultivateur indépendant et l'exploitant des ressources de la nature; tandis que celui de la créolisation s'opéra dans la plantation. Dans le cas du premier, le moule acadien s'imposa avec sa langue, sa foi, sa culture matérielle, son système social et son genre de vie. Ceci ne s'explique pas uniquement en terme de nombre. Il s'agissait plutôt du fait que les Acadiens servaient d'hôtes pour ceux qui les suivaient, et qu'ils possédaient les connaissances requises pour exploiter les multiples micro-environnements de ce pays « entre terre et mer »⁶. Ce fut le mode de production familiale qui domina, sous forme de petits propriétaires terriens (*bourgeois*)⁷, de métayers (*habitants*) ou de familles vivant des ressources de la nature, tout en exploitant des territoires bien délimités. Les réseaux inter-familiaux furent maintenus et renforcés grâce à l'échange constant de biens et de services entre parents et voisins. Aussi, le type élémentaire de peuplement était-il le voisinage, ou *anse* de la Prairie, réalité qui était à la fois géographique et sociologique puisque basée sur la notion de proximité et articulée autour d'un réseau de parenté étendue.

L'univers créole, centré sur la plantation, représentait un ordre social transplanté des Antilles. Cependant, dès sa création, des gens de couleur libres et, avec la fin du système d'esclavage, des créoles noirs quittèrent les plantations pour rejoindre en nombre croissant le milieu des métayers et des petits propriétaires, se rapprochant ainsi aux Cadjins. Nécessairement, ceci eut comme résultat une certaine fusion d'intérêts économiques et un assouplissement des barrières raciales, donc la création des groupes marginaux (de sang-mêlé), des « passés-blancs »⁸, et des fragiles et éphémères alliances socio-économiques si typiques de l'Acadiana.

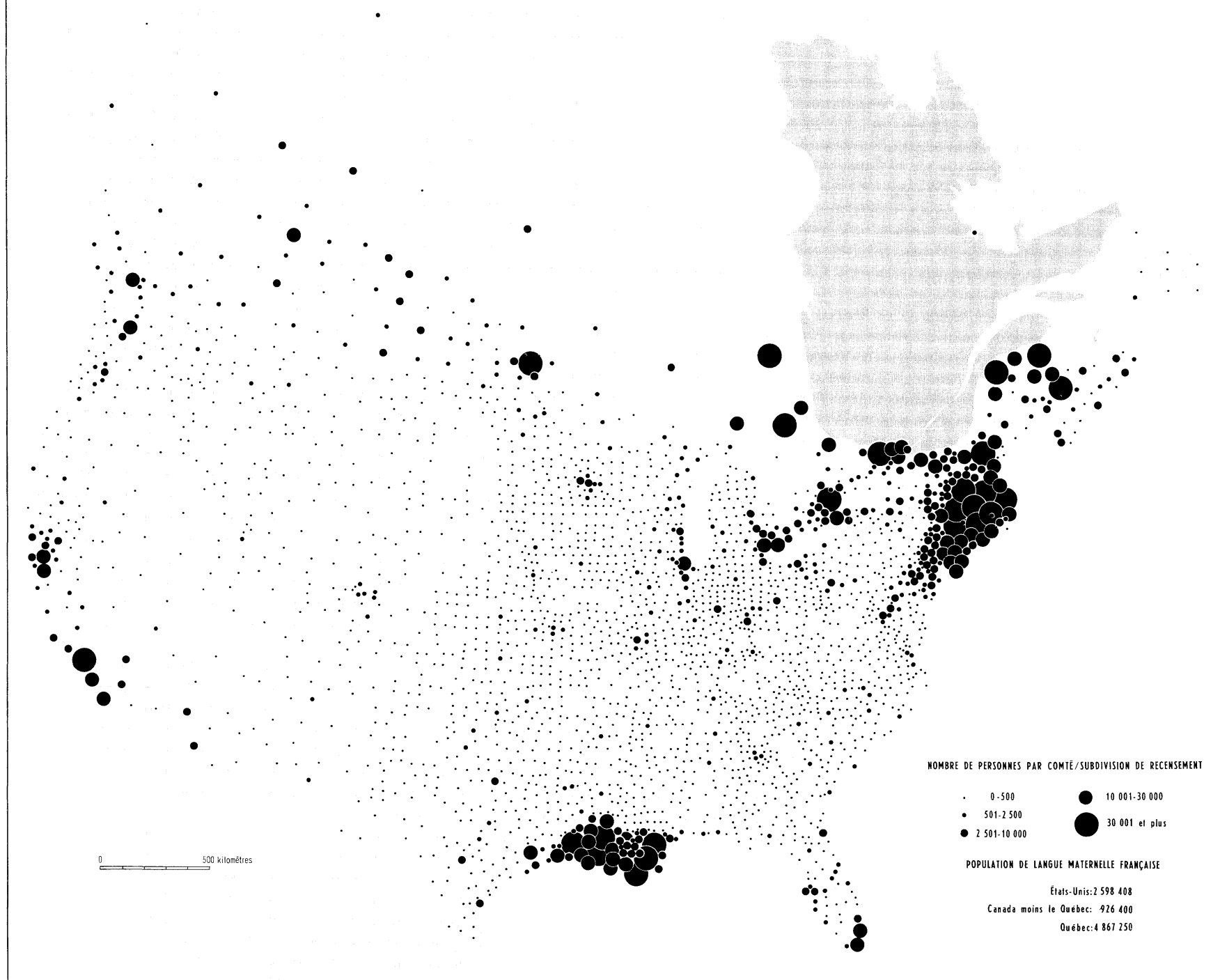
Or, c'est ce *vécu* qui a assuré la naissance de ce qu'on pourrait appeler une *nation* dans le sud-ouest de la Louisiane, une nation en marge d'une Amérique anglaise tout-puissante et un peuple à peine conscient de son statut de minorité au sein de l'État américain. La question des origines géographiques, sinon raciales, comptaient pour peu dans cette conscience nationale. Même aujourd'hui, on n'a qu'à demander à un Cadjin d'où il tire ses origines, et il dira tout simplement « Je connais pas » ou bien il nommera un village voisin ! Si l'on insiste un peu plus, il fera peut-être, avec désinvolture, référence au Canada ou à la France, sans plus de détails. L'appartenance à la nation a toujours été définie autrement. Ce qui compte en somme, c'est de se conformer aux normes du comportement collectif :

« S'il a accepté la langue française, l'a apprise, l'aime, et la parle le mieux qu'il peut, ça c'est un vrai Cajun ! S'il a accepté la culture, les traditions, et la musique des Cajuns, il est un Cajun. Finalement, un Cajun est un Cajun, qu'il demeure dans le Sud-ouest de la Louisiane ou à Los Angeles, Houston ou les pays étrangers. *Ça c'est le Cajun qui croit qu'il est un Cajun.* » (Reed, 1976 : 21) (les italiques sont de nous)

Puisque cette définition évoque une culture régionale et fortement créolisée, plutôt que transplantée d'un quelconque ailleurs, des Noirs peuvent à l'occasion s'appeler Cadjins et être ainsi nommés par des Blancs, tandis que beaucoup de Cadjins disaient autrefois que « Nous sommes tous des Créoles ».

Au cours de sa formation, cette nation fut marquée par une mobilité géographique qui l'amena à se déplacer progressivement de l'est vers le sud et l'ouest. D'abord centrée sur les rives du Mississippi, elle pénétra progressivement les bayous Lafourche et Terrebonne, tandis qu'à partir d'un deuxième noyau sur le Têche, elle créa une zone frontalière sur les prairies du sud-ouest, frontière qui se stabilisa à l'intérieur du « grand Texas ». Très dynamique jusqu'aux années 1920, cette nation n'a toutefois jamais donné naissance à une forte conscience collective, capable de dépasser les différences régionales. Il s'agissait, en effet, d'une nation tout à fait singulière et très vulnérable. Par exemple, suite

POPULATION DE LANGUE MATERNELLE FRANÇAISE À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC, 1970/1971



NOMBRE DE PERSONNES PAR COMTÉ/SUBDIVISION DE RECENSEMENT

- 0-500
- 501-2.500
- 2.501-10.000
- 10.001-30.000
- 30.001 et plus

POPULATION DE LANGUE MATERNELLE FRANÇAISE

États-Unis: 2 598 408
 Canada moins le Québec: 926 400
 Québec: 4 867 250

à la Guerre Civile le mot créole, tant utilisé par les francophones, fut approprié par la majorité anglo-américaine désireuse d'imposer un nouvel ordre racial en Louisiane. Ainsi, les Nordistes refusèrent d'admettre une catégorie ethnique sans dimension raciale explicite. Pour eux, le terme créole devait signifier d'origine métisse, et dans un cadre qui n'admettait dorénavant que le rigide dualisme blanc-noir (ou plutôt blanc-non-blanc) les implications de cette redéfinition furent claires (Dominguez, 1977). À partir de ce moment-là, une seule possibilité s'offrait aux Blancs ruraux : devenir Cadjins. Ce qu'ils ont fait en nombre grandissant depuis le début du siècle, et surtout depuis une quarantaine d'années. Même si à l'origine cette appellation évoquait un certain mépris (sentir la campagne, avoir l'air d'un paysan), elle avait le net avantage d'être facilement confondue avec le mot Acadien association souvent contestée mais tant exploitée. Or, Acadien suppose une certaine pureté raciale. Selon cette nouvelle catégorisation ethnique, francophones métissés ou de race noir pouvaient toujours ressembler aux Cadjins, mais ils ne pouvaient jamais devenir Cadjins. Pour sa part, le mot Créole était graduellement relégué aux oubliettes, souvenir d'une autre époque pour beaucoup et réalité quotidienne seulement pour les gens de couleur dorénavant ignorés de tous. Par ce geste insidieux, le nouveau pouvoir anglo-américain réalisa ses objectifs; les bases fragiles d'une solidarité ethnique régionale furent irrémédiablement sapées. Et l'élément blanc de la population était amené à assumer une identité collective acceptable à la majorité, mais toujours tachée d'un certain mépris.

Un autre instrument de démobilisation de la population est le dénigrement de son parler français. « Ils parlent mal » disaient et disent encore d'ailleurs, de nombreux Américains et francophones de passage. Et le fait de mal parler sa langue maternelle, aussi bien que la langue seconde, ébranla encore davantage la légitimité de l'identité cadjine et créole, servant à la longue à enlever le droit de parole à la population toute entière.

Le coup de grâce vint quelques décennies plus tard avec la pénétration massive de l'appareil d'État et du capital dans la région. Les transformations provoquées par ces derniers furent facilitées par l'absence de moyens dont disposaient les francophones pour défendre leurs intérêts collectifs. Si les Cadjins et les Créoles étaient organisés en très puissantes alliances égalitaires aux niveaux des anses (voisinages), ils ne jouissaient guère de cadres institutionnels à plus grande échelle. Ce qui avait assuré autrefois leur force, et en particulier, le développement de la nation créole, devenait maintenant une faiblesse fondamentale. Les institutions politiques et religieuses, le système scolaire, étaient ceux de la majorité, et les Cadjins qui commençaient à pénétrer ces milieux acceptèrent sans querelle les règles de la majorité. Le seul personnage d'envergure à ne pas se plier devant cette autorité fut peut-être Dudley Leblanc, politicien de grand charisme qui, pendant toute une génération, exploita les sentiments ethniques cadjins à des fins personnelles (Angers, 1977).

Si la pénétration du capitalisme industriel pendant les années trente fut limitée aux secteurs pétrolier et pétro-chimique, il visa par la suite la mécanisation de l'agriculture et des pêcheries. Ces transformations dans leur ensemble nécessitèrent la désintégration de l'ordre économique sur lequel l'identité ethnique cadjine s'était fondée. Plus particulièrement, elles provoquèrent le retrait progressif de la population de l'agriculture, l'abandon du mode de production familial et l'orientation de la main-d'oeuvre ainsi libérée vers d'autres secteurs de l'économie. Cette ré-orientation entraîna des flux migratoires considérables agissant toutefois d'une manière différente sur les deux principaux groupes raciaux.

La frontière industrielle pour ce nouveau prolétariat francophone se trouva principalement à l'est du Texas (de Beaumont à Houston et Galveston)⁹, même si un deuxième jalon longea le Gulf Coast vers l'est, jusqu'à l'Alabama (Bayou la Batre). Dans le sud-

ouest de la Louisiane, ce furent d'une part les activités pétrolières en haute mer, et d'autre part les centres urbains de la Nouvelle-Orléans (le West Bank), Lafayette et Lac Charles, avec en particulier leurs complexes pétro-chimiques, qui attirèrent les migrants. Cependant, les nouveaux emplois en Louisiane ne furent généralement accessibles qu'aux Blancs (Cadjins) et aux gens de couleur et amérindiens qui réussirent à « passer ». Les Créoles noirs et les gens de couleur de complexion plus foncée furent obligés de s'expatrier au Texas, en Californie, et à Chicago.

Ce sont ces transformations structurelles massives qui expliquent la désintégration rapide et totale de cette singulière nation francophone, aussi bien que le désarroi actuel de ses survivants. La nation fut tout simplement écrasée par une Amérique anglaise toute puissante. Cependant, nombreux sont les Cadjins qui n'admettent pas cette faillite. Ils insistent, non sans raison, sur le fait que la famille étendue reste souvent intacte en tant que réseau social et résidentiel, que l'exploitation des ressources de la nature est toujours privilégiée, ainsi que le jardinage et les coups de main entre parents, voisins et amis. De plus, des groupes de travail sont souvent constitués sur une base familiale ou sociale, ne sont ouverts qu'aux Cadjins, avec comme conséquence, le maintien du français comme langue de travail et d'échanges sociaux. L'assurance des Cadjins du Bayou Lafourche, qui ont connu l'invasion des « Texiens » lors de la découverte du pétrole dans les années trente, et qui connaissent actuellement la construction d'un super-port, est telle qu'ils affirment sans la moindre hésitation que « Ce n'est pas nous qui doivent ajuster aux Américains mais eux qui doivent ajuster à nous ». Cette conviction de la robustesse de leur culture s'explique facilement. Premièrement, le climat favorable et l'abondance de ressources de la nature permettent aux gens travaillant même à temps plein de maintenir un degré d'auto-suffisance en nourriture tout à fait remarquable. Deuxièmement, au fur et à mesure que le capitalisme industriel pénétra dans la région, les Cadjins ont pu s'approprier de secteurs entiers de l'industrie pétrolière, notamment la construction et l'opération des *supply boats* et remorqueurs nécessaires à l'installation et à l'opération des plates-formes de pétrole en haute mer. Les équipes qui travaillent sur ces plates-formes sont elles aussi souvent composées de Cadjins. D'autres secteurs, comme les pêcheries, se sont modernisés sans que le groupe ethnique en perde le contrôle. Ainsi, la langue et la constitution des équipes sur les bateaux de pêche ne furent pas sérieusement ébranlées; la langue cadjine ayant même assumé une importance inouïe, comme code privé, lors des échanges radiophoniques entre pêcheurs ! Finalement, la création de nouveaux emplois dans la région a permis aux gens de Lafourche de rester chez eux, de maintenir des réseaux sociaux très fermés et une forte conscience territoriale. Évidemment cette transition tant réussie à Lafourche fut, dans un certain sens, le fruit du hasard.

Due à l'absence totale d'institutions propres à l'ensemble du groupe, une forme accentuée de conservatisme culturel s'est manifesté, visant de toute évidence à renforcer au sein de la population les critères d'identité ethnique. Ceci est très frappant à l'heure actuelle dans les domaines de la langue et de la musique. La langue française, dans ses variantes locales, est de plus en plus limitée à un univers social bien circonscrit. Elle sert ainsi à consolider l'intimité et la solidité du groupe d'appartenance confronté constamment avec la présence d'étrangers. Pour ces raisons le cadjin, et plus encore, le créole, ne sont habituellement pas utilisés sur la place publique, pas toujours non plus entre Cadjins originaires de régions différentes, et très rarement avec des non-Cadjins.

La musique cadjine, menacée également par le country-music, le western et le hard rock, manifeste un profond conservatisme dans son style, ses instruments et ses paroles. Tout comme le cadjinophone répugne à adopter de nouvelles structures ou à « améliorer » son vocabulaire, le musicien cadjin est peu enclin à accepter la nouvelle musique cadjine « progressive », celle par exemple d'un Zachary Richard¹⁰.

Dans les deux cas, ces expressions fondamentales de la culture sont maintenues dans leurs formes les plus pures afin de créer un sentiment plutôt illusoire de confiance chez leurs « pratiquants », mais aussi par crainte que si on les assujettit trop à des influences extérieures elles risquent d'être immédiatement étouffées.

Les musiciens, recrutant de plus en plus une clientèle vieillissante, les commerçants des petites villes, devant faire face à la grande entreprise américaine, les éducateurs, voyant défiler devant eux une nouvelle génération d'étudiants que l'on peut qualifier tout au mieux de « bilingues passifs », sont les seuls éléments de la population à être vraiment conscients et à se sentir menacés par ce processus de déculturation.

LE MOUVEMENT

Voilà le contexte de la « renaissance française » actuelle. Les caractéristiques de cette renaissance ont été résumées ailleurs (Smith-Thibodeaux, 1977; Gold, 1977), tandis que ses activités sont généralement recensées par les media louisianais et ceux du Québec et de la France. Nous ne voulons pas nous attarder à répéter ici ces faits et informations. Disons, pour l'essentiel, qu'une série de lois furent promulguées en 1968 par la législature de l'état de la Louisiane visant à « encourager la préservation et l'utilisation de la langue française ». La Louisiane fut déclarée officiellement bilingue. L'enseignement du français dans les écoles devait devenir obligatoire; des enseignants devaient être formés en Louisiane, une programmation télévisée de langue française établie, et des mécanismes constitués pour intégrer l'état au sein de la francophonie internationale. Afin d'opérationnaliser ces objectifs, une organisation para-gouvernementale, le Council for the Development of French in Louisiana (CODOFIL), fut créée.

D'une envergure considérable, CODOFIL s'est vite distingué parmi la constellation d'organismes visant à promouvoir ou à exploiter la francité du sud-ouest de la Louisiane. Certains de ces organismes existaient déjà au moment de la création de CODOFIL, d'autres ont vu le jour depuis; tous occupent cependant des champs d'action plus restreints et connaissent souvent une existence chancelante. Ils sont souvent la création et l'instrument d'un seul ou d'un petit groupe d'individus. Ces organismes portent les titres de : France-Amérique de la Louisiane française, Association des Francophones en Louisiane, The International Relations Association of Acadiana (TIRAA), International Trade Expo Center (INEXPO), Investissements-Louisiane, Acadiana Committee for Twinning and Franco-Acadiana Relations, et Lafayette Citizens' Bilingual Committee, pour ne nommer que quelques-uns des plus connus. Pour ce qui est des publications qui véhiculent leurs intérêts et leur pensée, nous pouvons citer *Acadiana Profile*, *Louisiane française*, *Tribune des Francophones*, *Mamou Prairie*, *Anjour World Trade Gazette*, *Louisiana Renaissance* et, maintenant défunte, *La Gazette des Acadiens*. Le seul fait de leur nombre et de leur diversité suggère que la renaissance française en Louisiane se caractérise par une multiplicité de prophètes et une pénurie de croyants. Les raisons de cette anomalie sont transparentes.

Pris dans leur ensemble, ces groupes constituent ce qui est communément appelé le « Mouvement » dans le sud-ouest de la Louisiane. Ce terme est significatif en ce qu'il trahit le caractère assez décousu d'un éventail de groupes partageant plus ou moins explicitement un ensemble de priorités et d'objectifs. Ce consensus est assuré grâce à un certain chevauchement des groupes — les prophètes étant souvent membres de plusieurs groupes à la fois — et aux contacts qui existent entre eux. C'est finalement le chapeautage assuré par CODOFIL qui donne au Mouvement son caractère officiel.

Toutes ces organisations, et les activités qu'elles parrainent, exploitent des dimensions très particulières de la francité louisianaise : l'héritage, la langue, et l'appartenance à une francophonie mondiale. L'héritage est acadien et donc, logiquement, européen. Inspirée par l'*Évangéline* de Longfellow hissée au niveau d'un mythe devenu omniprésent en Acadiana (poème écrit par surcroît par quelqu'un n'ayant jamais visité la Louisiane), cette version de l'histoire insiste nécessairement sur les origines raciales des francophones et sur les circonstances de leur arrivée dans le sud-ouest de la Louisiane. Ce qui en ressort est le caractère « transplanté » de la population cadjine, le mot *cadjin* même étant identifié à une version déformée d'*acadien*, peuple chassé de l'Acadie (l'actuelle Nouvelle-Écosse) en 1755 par les Britanniques lors de ce qu'on appelle communément le Grand Dérangement. Croyant le territoire toujours français, nombreux furent-ils à trouver refuge dans les lointains marais de la Louisiane¹¹.

Même si les faits pris un par un sont généralement corrects, l'intérêt réside pour nous dans le sens qu'on leur donne en Louisiane. Prenons ces commentaires tirés de la collection photographique intitulée *Nous sommes Acadiens/We are Acadians* :

"We are Acadians—probably better know as "Cajuns." Being Acadian makes us unique... unique because our roots have been planted on two continents and in three countries. First, as Vikings, we settled in western France, then we were transplanted across the Atlantic in Acadie, Canada (Nova Scotia). When British occupation forces in 1755 tried to extract an oath of allegiance to the crown of England, about ten thousand of our forefathers who refused were herded aboard ships and sentenced into exile. After ten years of hardship and servitude, for the most part along the U.S. Atlantic coast, the more adventurous among us migrated to New Orleans, already a flourishing French city. A few of us stayed there, in the 'Paris of the West', but most of us moved on to settle north and west of the big city... along the rivers and bayous that nourish the region like so many life-giving capillaries." (Tassin, 1976: 17-33)

Or, tout en tenant compte des individus venus se joindre au groupe de référence, cette définition sert effectivement à exclure du groupe cadjin une proportion très élevée de la population d'expression française, et notamment tous ceux de couleur (Noirs, Métis et Amérindiens) et ceux dont les origines se trouvent ailleurs qu'en Acadie¹². Même dans le cas de la population blanche francophone, cette question des origines est un critère d'identité ethnique tout à fait secondaire. À quelques exceptions près, les écrits académiques renforcent et légitiment le mythe en s'attardant presque exclusivement à la dimension *acadienne* de l'histoire, de la culture et du peuplement de la Louisiane française, et en fondant et en interchangeant librement au sein d'un seul et même texte les termes Acadien et Cadjin. Ceci caractérise par exemple deux des principaux ouvrages sur les Cadjins (Conrad, 1978; Delsesto et Gibson, 1975) et l'orientation générale de la *Revue de Louisiane*.

La même discordance entre l'image et la réalité existe au niveau de la langue. Le Mouvement vise à promouvoir uniquement le français standard, parce qu'« Il n'y a qu'un français de parlé dans le monde », et créer ainsi un sens de solidarité et de participation au sein de la « communauté francophone internationale ». Cette volonté explique d'ailleurs le caractère très particulier d'un mouvement qui, dès le début, a insisté énormément sur le développement de liens avec la France, la Belgique, le Québec et, à un moindre degré, avec d'autres nations francophones. Il faut interpréter dans le même sens la présence de ce que Smith-Thibodeaux (1976 : 86) appelle les *brigades internationales*, sorte de corps expéditionnaire d'enseignants étrangers qui assument la responsabilité de l'application du programme d'enseignement du français comme langue seconde (et étrangère !) dans le système scolaire primaire. L'écart est si grand entre ce français et les dialectes locaux que de nombreux Cadjins jugent le premier une autre langue, tout à fait incompréhensible, et s'opposent à son enseignement et aux enseignants qui y sont associés. Toutefois, cette

opposition ne s'explique pas uniquement en terme linguistique, mais aussi en raison des motifs de son enseignement. Or, c'est par le français standard que CODOFIL vise à promouvoir la dimension internationale de la renaissance. Mais ce français n'a aucune importance dans le nouvel ordre économique et politique de la Louisiane et ne sert pas de véhicule pour transmettre les informations sur la condition cajine. Cette langue ne sert ni à trouver un emploi ni à obtenir un meilleur salaire. La situation frôle même l'absurde lorsque, dans le cadre d'une émission radiophonique matinale de CODOFIL, entendue dans la région du Têche, l'on souhaite à l'auditoire que « le café a été fumant et les croissants délicieux lors du petit déjeuner » ! Autrement dit, en insistant sur la forme au détriment du contenu profond, la langue s'écarte du vécu cajin. Et, ironie du sort, le français sert à démobiliser les gens en Louisiane, tandis que les contacts internationaux servent à renforcer la notion d'une identité acadienne qui leur cadre mal.

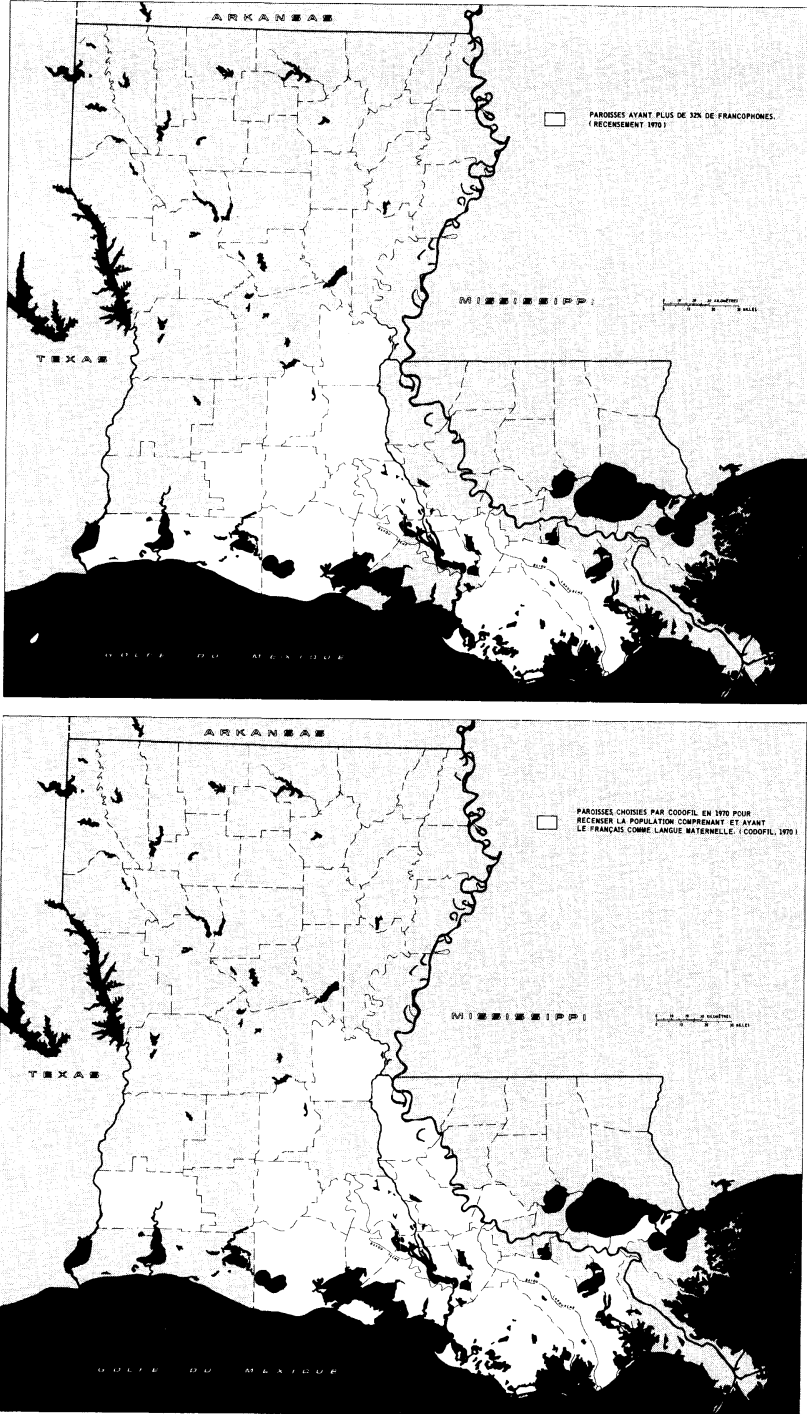
Finalement, la dimension territoriale de la promotion du français manque de précision (figure 1). La législation de 1968 sur le bilinguisme et l'enseignement du français fait référence à l'ensemble de l'état de la Louisiane. Et même si en 1971 on a identifié par voie de législation une « région culturelle », comprenant quelque 22 paroisses, et appelée « le coeur de l'Acadiana », les limites ainsi précisées ne furent considérées aucunement contraignantes¹³. À l'heure actuelle, cette région comprend, selon les circonstances, entre 18 et 25 paroisses; celles se trouvant près de la frontière texane (Calcasieu, Cameron et Jefferson Davis), au nord (Avoyelles) et à l'est de l'Atchafalaya (Terrebonne, Lafourche, Assumption, St. James, etc.) ayant un statut plutôt ambigu. D'autres instances proposent des définitions plus restrictives de la Louisiane française, se limitant par exemple aux alentours du Têche (Lafayette Chamber of Commerce, 1973), à la Prairie (Reed, *op. cit.*) ou, d'une façon générale, à une pointe de territoire allant du golfe du Mexique, près de Marsh Island, jusqu'au nord de Ville Platte (Partir, 1978). En fin de compte l'Acadiana n'est ni plus ni moins que « l'ensemble des paroisses du sud-ouest de Louisiane à forte majorité d'Acadiens francophones » (Smith-Thibodeaux, *op. cit.*, p. 130). Or, cette absence d'une définition territoriale précise laisse incertaine la population visée par le Mouvement. Et effectivement, dans certains cas, de nombreux francophones sont ignorés, tandis que dans d'autres beaucoup d'énergie est investie auprès des non-francophones.

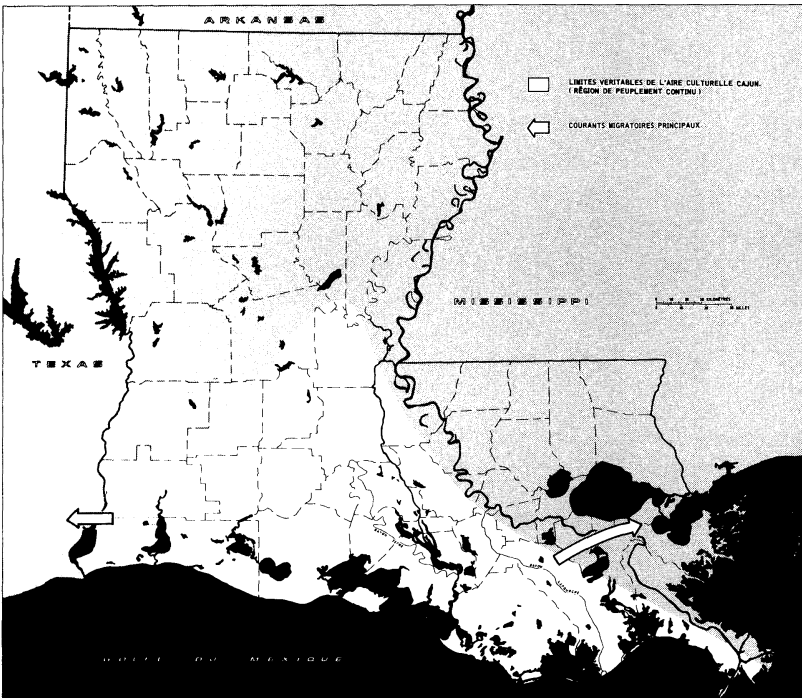
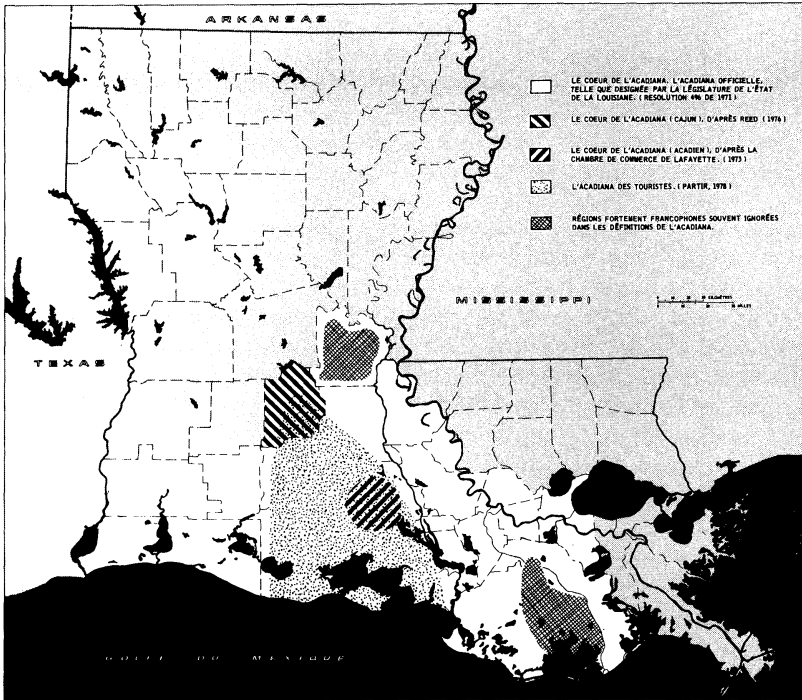
Pris dans leur ensemble, les critères ethniques avancés par les porte-parole du Mouvement ont un impact négatif sur la population en général parce qu'ils ne servent pas à légitimer les véritables bases d'une identité ethnique louisianaise. De nombreux francophones sont tout simplement ignorés, d'autres (notamment les « non-blancs ») sont exclus du Mouvement, tandis que ceux qui sont touchés réagissent mal devant l'importance donnée à la dimension trans-nationale. En fin de compte, le souci que l'on entretient vis-à-vis d'un français standard et d'un héritage acadien privilégie les Cajins blancs, et reflète une tendance se manifestant à l'échelle des États-Unis où la mobilisation ethnique se fait de plus en plus sur une base raciale. Ainsi, le modèle proposé par la société dominante en est un où les Créoles noirs et les Amérindiens Houma sont respectivement attirés par les mouvements du Pouvoir Noir et du Pouvoir Rouge¹⁴. Les groupes raciaux marginaux, notamment les Créoles de couleur, « the forgotten people » (Mills, 1977), sont toutefois ignorés lors de ce réalignement.

Il ne faut quand même pas s'imaginer que le Mouvement constitue la seule voix des francophones louisianais. De nombreux indicateurs existent d'une renaissance populaire, qui passe par la promotion de la musique, de la radio et de la langue cajines, et animées surtout par des enseignants et des musiciens du milieu (Daigle, 1972; Faulk, 1977; Gold, 1976). Cette renaissance insiste sur une identité autochtone, clairement évoquée par la langue et la culture régionales, et est issue de la Prairie où, notamment, la proportion de

Figure 1

LOUISIANE FRANÇAISE - PROBLÈMES DE DÉFINITION





gens d'origine acadienne est relativement faible¹⁵. Tout en étant une réaction spontanée au processus de déculturation dont les Cadjins eux-mêmes sont les premiers témoins, ce renouveau populaire s'est heurté tout de suite à l'opposition de CODOFIL qui le considèrerait plutôt comme un symbole et une manifestation de cette même déculturation ! Toutefois, suite à l'intérêt manifesté à la musique et à la radio cadjines, un dialogue a été initié depuis quelque temps entre les deux forces en présence, donnant ainsi une certaine crédibilité à l'existence et aux actions de chacune. Ce dialogue pourrait à moyen terme conduire à une redéfinition du Mouvement, ou à une simple récupération des forces populaires. Le fait que CODOFIL est maintenant responsable du « Tribute to Cajun Music », lors des *Festivals Acadiens* qui se tiennent chaque automne, laisse présager que c'est cette organisation qui est en train de prendre le dessus.

Si le Mouvement a échoué dans sa tentative de jeter des bases populaires, et ceci après 12 ans d'existence dans le cas de CODOFIL, et si on a continué quand même à obscurcir les véritables fondements d'une identité ethnique française en Louisiane, sa survie n'est pas compromise pour autant. Pourquoi ? La vitalité spontanée du fait français en Louisiane à l'heure actuelle, assurée par la persistance d'un secteur vivrier important et par l'emprise des Cadjins sur certains secteurs du nouvel ordre économique, y est sûrement pour quelque chose, même s'il ne s'agit que d'une sorte de garant de l'existence du mouvement. On peut trouver des raisons plus profondes à sa viabilité dans la composition et les intérêts mêmes de ses responsables. À quelques exceptions près, ils sont issus de l'élite régionale : membres des professions libérales, hommes d'affaires et politiciens. Autrement dit, leur statut vient de leur participation au sein des institutions de la culture dominante américaine dont ils épousent entièrement les valeurs et les buts. Selon les normes de cette culture, la réussite est calculée en termes d'accumulation matérielle et de pouvoir personnel, et elle implique que la personne soit de race blanche. Si l'on considère le Mouvement dans cette optique, on comprend facilement sa vocation : la francité est perçue comme une façon originale de réaliser des objectifs économiques et politiques conformes aux normes et aux valeurs de la culture dominante. Et dans ce projet, le Québec sert de source d'inspiration, sinon de modèle :

Parce qu'il est bilingue, le Québec est en communication directe avec une trentaine de pays de langue anglaise et avec une trentaine de pays de langue française. Lorsque la Louisiane sera bilingue, elle sera la fenêtre des États-Unis sur le monde francophone. (*Acadiana Profile*, I (6), 1970, cité dans Smith-Thibodeaux, *op. cit.* : 74)

Plus précisément, la francité, aux yeux de l'élite régionale, peut servir à promouvoir le tourisme international, à développer l'industrie et le commerce, et à attirer des investissements. En formant des personnes bilingues pour faire carrière dans des multi-nationales américaines et être en mesure de mieux représenter les intérêts d'une grande puissance qui souffre dans ses relations internationales d'un unilinguisme grandissant (Hébert, 1974), même l'enseignement du français s'avère profitable.

Si l'on en juge par son habilité à attirer en Louisiane le président français Valéry Giscard d'Estaing en 1976, le premier ministre du Québec, René Lévesque, en 1979, le Congrès international des Journalistes et de la Presse de Langue française en 1974, et le Congrès international des Professeurs de français en 1975, on constate que cette stratégie de l'élite s'est avérée une réussite. Le sénateur Edgar Mouton en a d'ailleurs fourni la preuve en affirmant :

The comings and goings of the world's francophones have brought millions to the state which we would not have otherwise had. (Discours lors de la 1^{re} Conférence des Franco-Américains, Lafayette, le 6 mars 1978)

Or, tout en agissant d'une manière tout à fait conforme aux intérêts de la société dominante, c'est surtout l'élite régionale qui tire profit de cette situation. D'ailleurs, l'élite régionale, en tant que membre à part entière de cette société, n'a absolument aucun intérêt à promouvoir une véritable mobilisation ethnique au sein de la population, puisqu'une telle opération impliquerait la création d'institutions et de structures économiques forcément opposées à celles de l'ordre dominant. L'élite cherche plutôt à accroître sa participation au sein de cet ordre¹⁶. On comprend donc l'intérêt que le Mouvement a à insister sur la pureté raciale de ses membres, à articuler une définition bourgeoise de la culture (Culture = Héritage), et à promouvoir un français international, qui est au mieux d'une importance purement symbolique, et au pire un instrument de dépossession pour la population en général.

La promotion de liens transnationaux aux dépens de la consolidation d'une identité ethnique proprement régionale sert en même temps à créer de profondes divergences entre les images tenues par les autres nations francophones et la réalité louisianaise.

LE QUÉBEC ET SA VISION DE LA LOUISIANE

Au Québec, la Louisiane française fait figure d'un îlot très reculé de l'Amérique française; ses habitants sont vus comme des cousins lointains dont les racines remontent au Québec, leur foyer culturel. Cette vision s'explique facilement : la plupart des Français d'Amérique sont d'origine québécoise et le type de société qu'ils voulaient édifier à l'échelle continentale s'inspirait du modèle québécois. La Nouvelle-Angleterre fut pour eux un Québec-d'en-Bas, et le système législatif et scolaire de la nouvelle province de Manitoba s'inspira de celui du Québec. Aussi, la civilisation catholique québécoise se donna comme devoir de prendre racine et d'édifier son ordre partout en Amérique. Évidemment cette mission hors Québec, au moins en termes idéologique et démographique, se solda par un échec, et c'est dans cette perspective que la Louisiane prend une importance singulière. Elle est devenue avertissement pour le Québec, témoin de ce qui pourrait lui arriver si le peuple refuse de prendre en main son propre destin politique : un langage en plein dépérissement, une culture devenue une sorte de folklore d'autant plus poignant parce que « revenu de loin », et un peuple totalement dépourvu d'expression politique. Voilà que la chanson de Vigneault prend toute sa signification :

« Quand nous partirons pour la Louisiane
Anne ma soeur Anne, quand nous partirons
Nous saurons par coeur toutes nos chansons
Anne ma soeur Anne

Puis quand nous vivrons
Dans la Louisiane
Anne ma soeur Anne
Nous nous parlerons
De ces grands pays perdus par ici
Anne ma soeur Anne
Adieu mes amis Adieu mes pays...

(Vigneault, 1974 : 59,63)

Le Québec est donc attiré vers la Louisiane pour ses propres raisons : par un certain sens de devoir face à une Amérique française, pour une recherche d'un passé folklorique qui n'est que souvenir dans un Québec devenu fortement industrialisé et urbanisé, et pour nourrir sa propre volonté autonomiste.

Il y a de profondes et douloureuses racines à cette perception de la Louisiane. Déjà, en 1838, dans son rapport au gouvernement britannique sur les troubles dans ses colonies nord-américaines, Lord Durham évoquait le parallèle entre les deux pays. Pour la majorité francophone du Bas-Canada, il proposa l'assimilation tout court afin de créer une province anglaise. Et pour y arriver avec le minimum de peine, il fit allusion à la Louisiane :

"The influence of perfectly equal and popular institutions in effacing distinctions of race without disorder or oppression... is memorably exemplified in the history of the state of Louisiana... And the eminent success of the policy adopted with regard to that state, points out to us the means by which a similar result can be effected in Lower Canada..."

The French of Louisiana, when they were formed into a state, in which they were a majority were incorporated into a great nation, of which they constituted an extremely small part. The eye of every ambitious man turned naturally to the great centre of federal affairs, and the high prizes of federal ambition... It became the object of every aspiring man to merge his French, and adopt completely an American nationality. What was the interest of individuals, was also the interest of the State." (Lord Durham, cité dans Craig, 1963: 154 & 156-57)

Si on parle de barème ou de niveau d'assimilation on pourrait bien accepter cette analyse québécoise de la situation louisianaise. Elle traduit toutefois très clairement certaines préoccupations et priorités québécoises, c'est-à-dire des considérations qui n'ont que très peu de pertinence pour les Louisianais. L'analyse ignore aussi le fait qu'une mobilisation ethnique puisse se faire autour de critères autres que la langue, et elle n'admet pas la vitalité de la culture et de l'économie cadjines rurales. À cause précisément de ces préoccupations proprement québécoises, et à cause des transformations politiques qui se font au Québec, certains Louisianais regardent d'un oeil plus favorable les francophones d'Europe, surtout les Belges qui sont sans mission idéologique dans leur pays. Cette volonté d'établir des liens affectifs outre-Atlantique est typifiée par la mission *Louisiane bien-aimée*, entreprise de publicité orchestrée par la radio française, et qui n'a jamais eu sa contre-partie au Québec. De plus, l'évolution du Québec vers un unilinguisme de moins en moins équivoque provoque certains remous en Louisiane, et même parfois un véritable recul vers une vision linguistique qui ressemble beaucoup plus à celle des nationalistes des Cornouailles, et qui est beaucoup plus fidèle à la réalité contemporaine louisianaise :

"The idea of a bilingual society... is unattainable. Nonetheless, the knowledge of the existence of a separate language, as distinct from a full knowledge of that language itself, is probably sufficient... to foster a sense of otherness." (Thomas, 1973)

LES MÉTIS : LEÇONS D'UNE EXPÉRIENCE SEMBLABLE

Pour qu'un véritable processus de revitalisation ethnique puisse être lancé en Louisiane, les Québécois et les Cadjins doivent trouver un autre modèle d'identité française en Amérique. L'expérience métisse de l'Ouest canadien est pertinente à cet égard. Ce peuple aussi s'est constitué en une nation qui a connu un bref apogée au 19^e siècle. Une nation sans institutions politiques, ni expression territoriale précise, et dont les fondements économiques étaient la traite des fourrures et la chasse aux bisons. En plus d'exploiter des ressources de la nature, ils servaient de charretiers, de guerriers et de guides le long de la frontière des Prairies. Leurs langues au foyer et au travail étaient le français et le cri, sinon d'autres langues indiennes. On les nommait Bois-Brûlés pour témoigner de ce processus de créolisation, où Français et Indien se sont fusionnés pour donner naissance à un peuple très différent de celui des « mangeurs de lard » d'un Québec lointain. Cette nation métisse n'a jamais joui de la reconnaissance de la majorité canadienne, et elle était dé-

pourvue d'instruments pour négocier avec un état et un ordre économique fondé sur l'élevage et qui envahissaient progressivement leur pays. Tout comme les Cadjins, les Métis n'avaient même pas leurs propres institutions religieuses, une Église catholique « nationale » qui a assuré en fin de compte la survie du Québec et, à un moindre degré, la diaspora canadienne-française. Encore une fois l'écroulement de cette nation fut intimement liée à l'effondrement de son mode de vie, facilité sans doute par le fait que son dernier porte-parole, Louis Riel, chercha conseil auprès d'un Québec qui ne réussissait pas à comprendre la véritable nature de ces autres Français d'Amérique.

Selon l'anarchiste canadien George Woodcock :

"... today, in the late twentieth century age of nuclear truce when indefensible islands populated by a few thousand people can and do receive international recognition as members of the United Nations, the claims of the Métis would have gained much wider acceptance, and in the vastness of the West a Métis nation with a territory of its own would not have seemed impossible." (Woodcock, 1975: 19)

Peu importe la véracité de cette affirmation (nous la croyons plutôt illusoire !), l'expérience métisse est pertinente aux Cadjins dans le sens qu'elle révèle l'importance de légitimiser l'ensemble de la population, en reconnaissant pleinement son identité ethnique et en assurant la création d'institutions ethniques propres. Elle nous montre qu'il faut en même temps renflouer les fondements économiques de cette identité, quelque chose que les commerçants de la Prairie tentent déjà de défendre. Nécessairement, tout cela implique la promotion de la « créolité » louisianaise dans toutes ses dimensions, y compris les principaux dialectes français. Ce n'est qu'à partir de ce moment-là que le resserrement des liens entre les gens sera possible et qu'on pourra envisager une renaissance ethnique authentique. Malheureusement, l'actuel Mouvement, en dénigrant les parlers régionaux et en privilégiant une identité raciale blanche, sape les ressources culturelles de la population et ne modifie en rien les tendances vers la fragmentation et l'aliénation de l'ensemble de la population franco-louisianaise.

NOTES

¹ Messieurs Malcolm Comeaux, Gérald Gold et Dean Louder ont commenté une première version de ce texte, et nous leur en sommes très reconnaissant. Toutefois, nous assumons seul la responsabilité et l'orientation générale de l'analyse.

² Tentchoff (1977) décrit bien ce processus de l'expansion du créole aux dépens du cadjin. Cependant le *parler neg'* (créole) est de plus en plus stigmatisé chez les Blancs à l'heure actuelle et il est peu probable que cette tendance se maintienne.

³ Autrement dit, ce recul de tous les dialectes français devant le progrès de l'anglais a débuté dans les années trente.

⁴ Il s'agit ici d'un estimé fait à partir des impressions obtenues lors de l'enquête sur le terrain. Très répandu dans la région du Têche, le créole est aussi parlé par des Noirs et des gens de couleur aux alentours d'Opelousas, Lac Charles et dans l'est du Texas.

⁵ Des français métropolitains sont venus en petit nombre tout au long du 19^e siècle. Rescapés de multiples crises politiques et de guerres en France, ces arrivants tardifs sont devenus pour la plupart des artisans et des commerçants dans des petites villes à travers le sud-ouest de la Louisiane.

⁶ Ces Acadiens étaient, au moment de leur arrivée, des petits cultivateurs très expérimentés, qui savaient surtout exploiter cette zone intermédiaire « entre terre et mer » caractérisant autant une grande partie de la baie de Fundy de l'ancienne Acadie, que les marécages, étangs et côte de la Louisiane (Clark, 1968). De plus, ils fréquentaient déjà dans leur pays d'origine des Amérindiens au contact desquels ils apprirent l'abondance et l'utilité des ressources de la nature. Ils ont sans doute persisté dans cette même voie en Louisiane, accumulant ainsi un riche savoir et une expérience essentiels à l'établissement dans la région des autres immigrants venus après.

⁷ Les « bourgeois » étaient rarement cadjins, et de toute manière ils ne se nommaient jamais ainsi. Ils utilisaient ce mot, plutôt péjoratif, pour identifier les francophones défavorisés habitant la campagne, qui eux se nommaient « créoles » et qui ne s'appuyaient pas sur une quelconque identité

coloniale transplantée d'ailleurs. Les bourgeois étaient souvent de langue maternelle anglaise et ils maintenaient une identité culturelle propre, tout en devenant bilingues. D'autres étaient des créoles, au sens néo-orléanais du terme; des gens qui insistaient beaucoup sur leurs origines européennes (françaises, allemandes ou espagnoles) et qui affichaient un comportement carrément colonial. Dans un cas comme l'autre ils ne se limitaient aucunement à la petite entreprise agricole.

⁸ L'adoption d'une identité blanche par des créoles de couleur de teint pâle a de longs antécédents en Louisiane. On appelle ces transfuges des « passés-blancs ».

⁹ Dès la fin du 19^e siècle, la frontière agricole cajine et créole pénétra le Texas pour englober éventuellement les comtés d'Orange, Hardin, Jefferson, Chambers et Liberty situés entre la rivière Sabine et Houston. Aussi, les Cadjins figuraient dans la première génération de travailleurs des raffineries de pétrole qui se construisirent au Texas à partir des années 1920.

¹⁰ On ne peut pas dire pour autant que la musique cajine manque de dynamisme. Le remaniement de vieilles mélodies et chansons, la création de nouvelles, et les « emprunts » de la musique populaire américaine sont les témoins de sa vitalité et son renouvellement constant. En même temps, les Cadjins se considèrent en pleine possession de leur musique où tout changement se fait par un processus d'osmose qui ne modifie en rien son fond authentique. Si on n'est pas fidèle à ce fond, on est traité d'hérétique. Ainsi, Zachary Richard qui fait fureur au Québec et en France en tant que chanteur cajin n'est pas reconnu dans son propre pays parce que, aux yeux des gens, sa musique est un mélange de rock et de blues avec une coloration cajine artificielle !

¹¹ Cependant, au début du peuplement les Cadjins ne se sont pas installés dans les marécages, mais plutôt dans les terres émergées (les levées, brûlés et prairies) qui longent le Mississippi et le Têche (Comeaux, 1978).

¹² Tassin (op. cit. : 9) admet que « ... while some of subjects of this book may not be true Acadians, they lived or live in Acadianland. Thus they have been adopted with open arms into the Acadian way of life through geographical circumstances. »

¹³ La Concurrent Resolution No. 496, 1971 de la Législature de l'État de la Louisiane se lit comme suit :

« ... the Legislature of Louisiana designate the cultural region known as the Heart of Acadiana within the state of Louisiana consisting of, but not exclusively, the following parishes: Acadia, Avoyelles, Ascension, Assumption, Calcasieu, Cameron, Evangeline, Iberia, Iberville, Jefferson Davis, Lafayette, Lafourche, Point Coupée, St. Charles, St. James, St. John, St. Landry, St. Martin, St. Mary, Terrebonne, Vermilion, West Baton Rouge, and other parishes of similar cultural environment. »

¹⁴ La tribu des Houma est membre de la Coalition of Eastern Native Americans (CENA).

¹⁵ Le genre d'initiative qui caractérise la région de Mamou est d'un intérêt tout particulier parce que composée d'éléments des deux groupes d'intérêt qui constituent la renaissance (voir par exemple l'hebdomadaire *The Mamou Prairie*).

¹⁶ Selon un informateur-clé et activiste de longue date au sein du Mouvement : « Nous sommes citoyens américains, et la langue des États-Unis c'est l'anglais, y faut pas oublier ça ». L'ironie ultime de cette situation est qu'une élite régionale, pour la plupart unilingue anglaise, vise à promouvoir une langue et une culture (ou plutôt leur version de cette langue et de cette culture) que le peuple n'a jamais réellement abandonnées. D'où leur profonde indifférence face au Mouvement !

BIBLIOGRAPHIE

- ANGERS, T. (1977) The three faces of Dudley J. Leblanc. *Acadiana Profile*, 6 (1): 42-55.
- BERTRAND, A.L. (1955) *The Many Louisianas: Rural social areas and cultural islands*. Bull. No. 496, Baton Rouge, Agricultural Experiment Station, Louisiana State University.
- CLARK, A. (1968) *Acadia: The Geography of Early Nova Scotia to 1760*. Madison, University of Wisconsin Press.
- CODOFIL (1979) Survey shows: French runs deep in Louisiana parishes. *Acadiana Profile*, 1 (6): 11.
- COMEAX, M. (1978) Louisiana's Acadians: The Environmental Impact. In G. Conrad (ed.) *The Cajuns: Essays on their History and Culture*.
- CONRAD, G., ed. (1978) *The Cajuns: Essays on their History and Culture*, USL History Series No. 11, Lafayette, Center for Louisiana Studies, University of Southwestern Louisiana.
- CRAIG, G. (1963) *Lord Durham's Report*. Carleton Library Series, Toronto, McClelland and Stewart.
- DAIGLE, P.V. (1972) *Tears, Love and Laughter. The Story of the Acadians*. Church Point, Acadian Publishing Co.
- DELSESTO, S.L. et GIBSON, G.L. (1975) *The Culture of Acadiana: Tradition and Change in Southern Louisiana*. Lafayette, University of Southwestern Louisiana Press.

- DOMINGUEZ, V.R. (1977) Social Classification in Creole Louisiana. *American Ethnologist*, 4 (4): 589-602.
- FAULK, J.D. (1977) *Cajun French*. Abbeville, Cajun Press.
- FORD, M. (1977) Louisiana... *Revue de Louisiane*, 6(2): 156.
- GOLD, G.L. (1976) *Chu un Cajun, pieds plats, ventre jaune, caille molle... Some notes on the popular revival of Cajun culture*. Toronto, Department of Anthropology, York University, multcopié, 32 p.
- (1977) *The French Movement in Louisiana*. Toronto, Department of Anthropology, York University, multcopié, 32 p.
- HÉBERT, F.E. (1974) The New Louisiana Story. *Congressional Record; Proceedings and Debates of the 93rd Congress, Second Session*. 5 mars, 8 p.
- LAFAYETTE CHAMBER OF COMMERCE (1973) *Lafayette: A City Map, Some Information, And a few Suggestions on Where to go and How to get There*. Lafayette, Lafayette Chamber of Commerce.
- MILLS, G.B. (1977) *The Forgotten People: Cane River's Creoles of Color*. Baton Rouge, Louisiana State University Press.
- PARTIR : *LE GUIDE PRATIQUE DU VOYAGEUR* (1978) Lâche pas la patate, pp. 30-76, En Louisiane : Laissez le bon temps rouler, pp. I-IV, n° 40, février.
- REED, R. (1976) *Lâche pas la patate : Portrait des Acadiens de la Louisiane*. Montréal, Parti Pris.
- SMITH-THIBODEAUX, J. (1977) *Les francophones de la Louisiane*. Paris, Éditions Entente.
- TASSIN, M. (1976) *Nous sommes Acadiens/We are Acadians*. Gretna, Pelican Publishing.
- TENTCHOFF, D. (1977) *Speech in a Louisiana Cajun Community*. Thèse de doctorat. Department of Anthropology, Case Western Reserve University, Cleveland (University Microfilms, Ann Arbor).
- THOMAS, C. (1973) *The importance of being Cornish in Cornwall: An inaugural lecture*. Redruth, Institute of Cornish Studies.
- VIGNEAULT, G. (1974) *Je vous entends rêver*. Montréal, Nouvelles Éditions de l'ARC.
- WOODCOCK, G. (1975) *Gabriel Dumont: The Métis Chief and his Lost World*. Edmonton, Hurtig Publishers.